

OJ LA TOUR

Saison 2024/2025



1 Conditions

L'inscription au OJ est réservée aux enfants de la 3H à la 11H domiciliés à la Tour-de-Trême, **sauf exception pour la formule parrainage.**

2 Entraînements en salle

Jeudi 21 novembre
Jeudi 28 novembre
Jeudi 05 décembre
Jeudi 12 décembre
Jeudi 19 décembre

NOUVEAUX HORAIRES
NOUVEAU LIEU

- ▶ 17h00-18h30
 - ▶ Nouvelle halle de gym de la Tour-de-Trême
 - ▶ Tenue sportive adaptée à un entraînement en salle
-

3 Sorties à ski

Dimanche 05 janvier 2025
Dimanche 19 janvier 2025
Dimanche 02 février 2025
Dimanche 16 février 2025

- ▶ Rendez-vous à **8h30** au parking CO2 de La Tour-de-Trême
 - ▶ Les parents doivent venir amener et rechercher leur(s) enfant(s) à la station choisie. Fin de journée **16h00**
 - ▶ Prendre avec soi un pique-nique pour le repas de midi
-

4 Camp de ski

Di 02 mars – Sa 08 mars 2025
Vacances de Carnaval

Colonie Bellecrête à Vercorin
Route d'Anniviers 18, 3967 Vercorin

- ▶ Rendez-vous au parking CO2 de La Tour-de-Trême à **09h30**
 - ▶ Trajet jusqu'à Vercorin avec les parents
 - ▶ Prendre avec soi un pique-nique pour le premier repas de midi
 - ▶ Matériel : voir Annexe 2 / Infos Camp de ski
-

5 Inscription

L'inscription se passe en 2 temps:

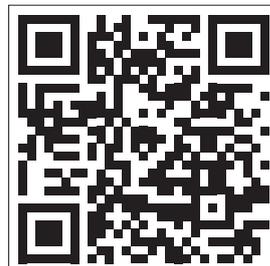
- 1 Formulaire complet pour l'ensemble de la saison
Le formulaire se trouve à l'adresse www.skiclub-latour.ch/oj
Ou en scannant directement le QR code ci-contre

Délai d'inscription: **vendredi 29 novembre**

- 2 Petit formulaire rapide transmis par Whatsapp avant chaque sortie

Délai d'inscription: **Midi, la veille de la sortie**

1



6 Tarifs

Les tarifs de la saison OJ varient d'un enfant à l'autre selon leurs présences et selon la possession d'un abonnement ou Magic Pass.

Le coût se compose d'une **cotisation (1)** obligatoire pour tout le monde, des frais de **sorties (2)** et du prix du **camp (3)**.

► 1 / Cotisation > paiement volontaire

Cotisation de CHF 30.- pour l'ensemble de la saison.

Le paiement de la cotisation se fait avec l'inscription ou au plus tard jusqu'au **vendredi 30 novembre** pour valider votre inscription à la saison.

► 2 / Sorties > paiement sur facture en fin de saison

Le paiement des sorties se fait en fin de saison en fonction des présences de chacun.

Entre 20 et 30.- par sortie selon la station et **gratuit pour les détenteurs du Magic Pass** ou de **l'abonnement des Alpes fribourgeoises** (si l'on reste dans le canton).

► 3 / Camp > paiement sur facture en janvier

► Avec Magic Pass

230.- pour le 1^{er} enfant

210.- dès le 2^{ème} enfant

► Sans Magic Pass

270.- pour le 1^{er} enfant

250.- dès le 2^{ème} enfant

7 Vente de fromage

Comme chaque année, nous sollicitons l'aide de nos OJ en effectuant une petite vente pour nous permettre de financer une partie de la saison et garantir des coûts d'inscription bas. Cette année, nous allons refaire les fondues, raclettes et nous demandons à chaque enfant de vendre **un minimum de 10 produits**.

Vous trouvez à la suite une feuille en Annexe 1 sur laquelle vous pourrez inscrire vos différents acheteurs ainsi que leur commande respective.

Cette feuille est à conserver précieusement chez vous. De notre côté, seul compte le total de chaque produit vendu que vous pourrez nous communiquer via un formulaire transmis par WhatsApp dès le début des entraînements en salle.

Le délai des ventes est fixé **au vendredi 30 novembre**.

La distribution aura lieu au dernier entraînement en salle soit **le jeudi 19 décembre**.

Infos et détails vous seront transmis ultérieurement.

8 Contact et informations bancaires

► Chefs OJ

Damien Seydoux
079 549 70 12

Johan Scicchitano
079 800 20 03

Mail
contact.ojlatour@gmail.com

CH35 0076 8300 1710 1780 5
Ski OJ La Tour
Case postale 5
1635 La Tour-de-Trême





Annexe 1

Vente / Saison 2024-25



Acheteur Prénom / Nom	Fondue moitié-moitié 400 g	Fondue moitié-moitié 600 g	Fondue pure vacherin 500 g	Raclette Combe 23 500 g	Raclette Combe 23 Demi-meule env. 2.5kg	Montant total par acheteur
	X CHF 12.-	X CHF 18.-	X CHF 18.-	X CHF 14.-	X CHF 67.-	
	X CHF 12.-	X CHF 18.-	X CHF 18.-	X CHF 14.-	X CHF 67.-	
	X CHF 12.-	X CHF 18.-	X CHF 18.-	X CHF 14.-	X CHF 67.-	
	X CHF 12.-	X CHF 18.-	X CHF 18.-	X CHF 14.-	X CHF 67.-	
	X CHF 12.-	X CHF 18.-	X CHF 18.-	X CHF 14.-	X CHF 67.-	
	X CHF 12.-	X CHF 18.-	X CHF 18.-	X CHF 14.-	X CHF 67.-	
	X CHF 12.-	X CHF 18.-	X CHF 18.-	X CHF 14.-	X CHF 67.-	
	X CHF 12.-	X CHF 18.-	X CHF 18.-	X CHF 14.-	X CHF 67.-	
	X CHF 12.-	X CHF 18.-	X CHF 18.-	X CHF 14.-	X CHF 67.-	
	X CHF 12.-	X CHF 18.-	X CHF 18.-	X CHF 14.-	X CHF 67.-	



Cette feuille est une aide à la vente de votre côté !
 Nous vous transmettrons par WhatsApp un formulaire sur lequel vous pourrez reporter vos quantités totales

Quantité total moitié-moitié 400g	Quantité total moitié-moitié 600g	Quantité total pure vacherin 500g	Quantité total 500g	Quantité total Demi-meule env. 2.5kg

OJ LA TOUR

Saison 2024/2025



Annexe 2

Infos Camp de Ski

Rendez-vous	<u>Dimanche 02 mars 09h30 au parking du CO2</u>
Adresse	Colonie Bellecrête, Route d'Anniviers 18, 3967 Vercorin
Important	Prendre avec soi un pique-nique pour le premier repas de midi
Pour faciliter notre organisation	<ul style="list-style-type: none">- Ne prendre qu'1 bagage par enfant- Inscrire aussi souvent que possible un nom sur leurs affaires (<u>obligatoirement sur les chaussures de ski, skis et bâtons</u>)
Matériel obligatoire et indispensable	<ul style="list-style-type: none">- <u>Chaussons ou baskets pour l'intérieur</u>- <u>1 paire de bonne chaussure de marche pour l'extérieur</u>- Sac de couchage (drap de lit et taie d'oreiller fournis)- Effets de toilette et de douche- Casque + masque pour le ski- 1 bonnet / 2 paires de gants / buff, écharpe ou cagoule- Habits thermiques pour le ski- Habits de rechange intérieur / training / pyjama

Pensez que nous sommes en altitude et que les matinées peuvent être très fraîches!
Équipez convenablement vos enfants.

Autre matériel	<ul style="list-style-type: none">- Jeux de société, raquettes de ping-pong, affaires de dessin et autres jeux sont les bienvenus- Seule exception: nous ne souhaitons pas de matériel électronique (tablette, jeux vidéo, etc.)
-----------------------	--

Suites à de mauvaises expériences les années précédentes, les bonbons et autre nourriture seront dorénavant interdits. En cause, des enfants qui se nourrissent de sucreries avant les repas, qui n'ont pas faim au moment de manger et qui n'ont plus d'énergie sur les pistes, pour ne citer qu'un exemple...

Par contre, vous pouvez bien entendu, nous donner des bonbons que nous nous ferons un plaisir de leur distribuer aux moments adéquats et en quantité raisonnable.